

8. Le Sous-comité recommande au Canada d'accroître son appui à l'égard des programmes axés sur le SIDA en Afrique australe.
9. Le Sous-comité recommande au Canada de maintenir son appui à l'égard de l'organisation de la SADCC par divers moyens pratiques, à mesure qu'elle s'attaquera aux complexités inhérentes à la planification de l'intégration régionale.
10. Le Sous-comité recommande que le Canada continue d'appuyer les efforts de recherches et de planification stratégiques des parties représentant la majorité noire en Afrique du Sud.
11. Le Sous-comité recommande que le ministère des Affaires extérieures réévalue sa décision de retirer d'Afrique subsaharienne tous ses délégués commerciaux.
12. Le Sous-comité recommande que le Canada, dans son rôle de défenseur, tire pleinement parti de son rôle au sein des institutions multilatérales, notamment les institutions financières internationales, afin de les inciter à reconnaître dans leurs politiques d'adaptation structurelle la diversité des circonstances en Afrique et ailleurs. En Afrique du Sud et en Afrique australe, il est impérieux que les IFI comprennent qu'il faut absolument s'attaquer aux énormes disparités économiques et conçoivent des programmes d'ajustement structurel qui en tiennent compte.
13. Le Sous-comité recommande que le Canada presse ses homologues membres de ces institutions et d'autres organismes de prendre rapidement des mesures d'allègement de la dette des pays les plus pauvres de la région.

#### *La mise en valeur des ressources humaines*

14. Le Sous-comité recommande que l'aide canadienne se concentre sur la mise en valeur des ressources humaines, car c'est un investissement critique pour l'avenir de la région. À cette fin, le gouvernement doit tirer pleinement parti de la situation de ses partenaires canadiens et s'efforcer également de veiller à ce que la formation fasse appel aux institutions et aux réseaux régionaux déjà en place. Il faudra insister tout spécialement sur les besoins des femmes et des anciens militaires et sur la formation des cadres supérieurs, peut-être en faisant appel aux institutions établies comme le Centre canadien de gestion.
15. Le Sous-comité engage le ministre des Affaires extérieures à reconsidérer la décision de transférer les relations universitaires et sportives du ministère des Affaires extérieures à Condition physique et Sport amateur et au Conseil des Arts du Canada.